

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.
Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2025

DELIBERATION N° 5 : Tableau des effectifs – Modification au 8 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit du mois de décembre, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE, Président.

Date de convocation 1er décembre 2025

Etaient présents : 14 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, Mme Sylvie COUSIN, M. Johnny BROSSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Stéphane BAUDRY, M. Patrice CESBRON, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Corine MICOU, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Michel ROY.

1

Etaient excusés : Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jean-Marc BERNARD, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Maryse CHARRIER, Mme Claudine GRELLIER, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Jérôme BARON, Mme Sylvie BAZANTAY, Mme Sarah KLINGLER, Mme Laurence VIOLEAU.

- Mme Christelle MERDJIMEKIAN, conseillère DDFIP – excusée
- M. Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP - excusé

M. le Président propose au Conseil d'administration d'adopter le tableau des effectifs intégrant :

- Deux emplois permanents à temps complet au grade de rédacteur
- Un emploi permanent à temps complet au grade de rédacteur principal de 2ème classe
- Un emploi permanent à temps complet au grade de technicien (suite promotion interne)
- La mise à jour des emplois intérimaires (changement d'appellation de certains grades et ajustement du nombre d'ETP ouverts aux besoins recensés).

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE

- la création des emplois ci-dessous :
 - Deux emplois permanents à temps complet au grade de rédacteur

- Un emploi permanent à temps complet au grade de rédacteur principal de 2ème classe
- Un emploi permanent à temps complet au grade de technicien (suite promotion interne)
- La mise à jour des emplois intérimaires (changement d'appellation de certains grades et ajustement du nombre d'ETP ouverts aux besoins recensés)
- FIXE le tableau des effectifs, comme suit :

2

EMPLOIS	AUTORISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	POURVUS	NON POURVUS
TOTAL	698	670	28
EMPLOIS PERMANENTS	76	51	25
TITULAIRES	55	42	13
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (fonct)	1	1	0
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT (fonctionnel)	1	1	0
ATTACHE HORS CLASSE	1	0	1
ATTACHE PRINCIPAL	2	1	1
ATTACHE à TC	3	3	0
INGENIEUR	1	1	0
TECHNICIEN PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	1	1	0
TECHNICIEN PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	1	0	1
TECHNICIEN	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	2	2	0
REDACTEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	2	1	1
REDACTEUR à TC	5	4	1
ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	1	1	0
PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE à TC	2	2	0
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX	0	0	0
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE à TC	4	3	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	13	10	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	3	3	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	5	5	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	1	1	0
ADJOINT TECHNIQUE	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE principal 2 ^{ème} cl	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE principal 1 ^{ère} cl	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE 25/35 ème	1	1	0
ADJOINT TECHNIQUE 25/35ème	1	1	0
TITULAIRES PRIS EN CHARGE	6	3	3
INGENIEUR PRINCIPAL	1	0	1
INGENIEUR	1	1	0
ATTACHE HORS CLASSE	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2 ème cl	1	1	0
ANIMATEUR 28h	1	1	0
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe à TNC (33h06)	1	0	1
NON TITULAIRES	13	5	8

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

ATTACHE	1	0	1
REDACTEUR CONTRACTUEL	3	2	1
ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2eme CLASSE	2	2	0
MEDECIN CONTRACTUEL	3	0	3
MEDECIN CONTRACTUEL 17h30	1	0	1
MEDECIN CONTRACTUEL TNC 16h00	1	0	1
PSYCHOLOGUE ERGONOME – CDD 3 ans	1	0	1
ATTACHE à TNC (17h30) CHARGE DE COMMUNICATION	1	1	0
CONTRAT DE DROIT DE PRIVE / APPRENTI / ALTERNANT	2	1	1
APPRENTI / SECRETARIAT DE DIRECTION	1	1	
ALTERNANT / PREVENTION TC	1		1
EMPLOIS NON PERMANENTS	622	619	3
Contrat de projet	6	3	3
UN POSTE DE MEDECIN COORDONNATEUR – PROJET SERVICE MUTUALISE			
MEDECIN HORS CLASSE	1	1	
UN POSTE DE CHEF DE PROJET PLAN D'ACTIONS SECRETAIRE DE MAIRIE ET DISPOSITIFS DE FORMATION			
ATTACHE	1	1	
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	1	0	1
REDACTEUR	1	0	1
UN POSTE DE CHEF DE PROJET ETUDES ET DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION			
INGENIER	1	1	
Postes INTERIM :	616	616	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
ATTACHE HORS CLASSE	1	1	
ATTACHE PRINCIPAL	3	3	
ATTACHE	4	4	
REDACTEUR	15	15	
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème CLASSE	5	5	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	5	5	
ADJOINT ADMINISTRATIF	65	65	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème Cl.	30	30	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère Cl.	6	6	
FILIERE TECHNIQUE			
INGENIER EN CHEF	1	1	
INGENIER EN CHEF HORS CLASSE	1	1	
INGENIER	1	1	
INGENIER PRINCIPAL	1	1	
INGENIER HORS CLASSE	1	1	
TECHNICIEN	3	3	
TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE	6	6	
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	3	3	
AGENT DE MAITRISE	3	3	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	3	3	
ADJOINT TECHNIQUE	150	150	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème Cl.	5	5	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère Cl.	2	2	
ADJOINT TECHNIQUE des Etablissements d'enseignement	50	50	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème Cl. des Etablissements d'enseignement	2	2	

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, pour excès de pouvoir, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1 ^{ère} CI. des Etablissements d'enseignement	2	2	
FILIERE MEDICO-SOCIALE - SOUS FILIERE MEDICO SOCIALE			
MEDECIN 2 ^{ème} CLASSE	1	1	
MEDECIN 1 ^{ère} CLASSE	1	1	
MEDECIN HORS CLASSE	1	1	
SAGE-FEMME CLASSE NORMALE	1	1	
SAGE-FEMME HORS CLASSE.	1	1	
CADRE DE SANTE	1	1	
CADRE SUPERIEUR DE SANTE	1	1	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE	1	1	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	1	1	
CADRE DE SANTE (INFIRMIER et TECHNICIENS PARAMEDICAUX)	1	1	
PUERICULTRICE	1	1	
PUERICULTRICE HORS CLASSE	1	1	
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX	4	4	
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE	1	1	
MASSEUR-KINESITHERAPEUTE ET ORTHOPHONISTE	1	1	
MASSEUR-KINESITHERAPEUTE ET ORTHOPHONISTE HORS CLASSE	1	1	
PEDICURE-PODOLOGUE, ERGOTHERAPEUTE, PSYCHOMOTRICIEN, ORTHOPTISTE, TECHNICIEN DE LABORATOIRE MEDICAL, MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE, PREPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIERE ET DIETETICIEN HORS CLASSE	1	1	
PEDICURE-PODOLOGUE, ERGOTHERAPEUTE, PSYCHOMOTRICIEN, ORTHOPTISTE, TECHNICIEN DE LABORATOIRE MEDICAL, MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE, PREPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIERE ET DIETETICIEN	1	1	
AUXILIAIRE DE PUIRICULTURE DE CLASSE NORMALE (cat B)	10	10	
AUXILIAIRE DE PUIRICULTURE DE CLASSE SUPERIEURE (cat B)	2	2	
AIDE-SOIGNANT DE CLASSE NORMALE (cat B)	10	10	
AIDE-SOIGNANT DE CLASSE SUPERIEURE (cat B)	2	2	
AUXILIAIRE DE SOINS PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE (SPECIALITE AIDE-MEDICO PSYCHOLOGIQUE ET ASSISTANT DENTAIRE) CAT C	10	10	
AUXILIAIRE DE SOINS PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE (SPECIALITE AIDE-MEDICO PSYCHOLOGIQUE ET ASSISTANT DENTAIRE) CAT C	5	5	
FILIERE MEDICO-SOCIALE - SOUS FILIERE MEDICO TECHNIQUE			
BIOLOGISTE, VETERINAIRE, PHARMACIEN DE CLASSE NORMALE	1	1	
BIOLOGISTE, VETERINAIRE, PHARMACIEN HORS CLASSE	1	1	
BIOLOGISTE, VETERINAIRE, PHARMACIEN CLASSE EXCEPTIONNELLE	1	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE - SOUS FILIERE SOCIALE			
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF	1	1	
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF SUPERIEUR	1	1	
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF HORS CLASSE	1	1	
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF (cat A)	6	6	
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE (cat A)	1	1	
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS (cat A)	3	3	
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS de CLASSE EXCEPTIONNELLE (cat A)	1	1	

MONITEUR-EDUCATEUR ET INTERVENANT FAMILIAL (cat B)	1	1	
MONITEUR-EDUCATEUR ET INTERVENANT FAMILIAL PRINCIPAL (cat B)	1	1	
ATSEM PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	10	10	
ATSEM PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	1	1	
AGENT SOCIAL	40	40	
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	2	2	
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	1	1	
<i>FILIERE CULTURELLE</i>			
DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 2 ^{ème} catégorie	1	1	
DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 1 ^{ère} catégorie	1	1	
PROFESSEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CLASSE NORMALE	1	1	
PROFESSEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	5	5	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	1	1	
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	1	1	
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	1	1	
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	1	1	
ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	3	3	
ATTACHE PRINCIPAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	1	1	
BIBLIOTHECAIRE	1	1	
BIBLIOTHECAIRE PRINCIPAL	1	1	
ASSISTANT DE CONSERVATION	1	1	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	5	5	
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	1	1	
ADJOINT DU PATRIMOINE	5	5	
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	2	2	
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	1	1	
<i>FILIERE SPORTIVE</i>			
CONSEILLER DES APS	1	1	
CONSEILLER PRINCIPAL DES APS	1	1	
EDUCATEUR DES APS	5	5	
EDUCATEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE DES APS	1	1	
EDUCATEUR PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE DES APS	1	1	
OPERATEUR QUALIFIE DES APS	5	5	
OPERATEUR PRINCIPAL DES APS	1	1	
<i>FILIERE ANIMATION</i>			
ANIMATEUR	2	2	
ANIMATEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	1	1	
ANIMATEUR PRINCIPAL 1 ^{ère} CLASSE	1	1	
ADJOINT D'ANIMATION	60	60	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE	2	2	

Ainsi délibéré et signé après lecture,



Délibération télétransmise en Préfecture le : **12 DEC. 2025**

Accusé réception le : **12 DEC. 2025**

EXÉCUTOIRE

16 DEC. 2025

Publiée le :

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le : **16 DEC. 2025**

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

